



Centre
d'Actions et de
Réalisations
Internationales

21^{ème} session du Comité d'Examen de la mise en œuvre de la Convention Désertification

Du 13 au 17 novembre 2023 à Samarcande en Ouzbékistan

Synthèse des rapports sur la mise en œuvre des cadres directifs de la CNULCD

Examinés lors du CRIC21

Mise en œuvre des cibles volontaires pour atteindre la Neutralité en matière de Dégradation des Terres

[ICCD/CRIC\(21\)/8](#)

Le rapport du Mécanisme mondial sur la mise en œuvre de la NDT, dresse l'état des lieux sur :

- Les programmes pour définir des cibles nationales de NDT et monter des projets
- Les initiatives phares contribuant à la mise en œuvre de la CNULCD, dont la GMV
- Les financements pour la LCD/GDT

Cibles NDT & Projets transformateurs

Depuis la prise en compte de la Neutralité en matière de Dégradation des Terres par la CNULCD et la définition d'un cadre conceptuel de la NDT par le SPI, les pays sont assistés par la CNULCD pour :

- **Élaborer des engagements en matière de NDT et un plan d'action** – ces engagements se traduisent par des cibles volontaires chiffrées en termes d'hectares à restaurer.
- **Monter des projet transformatifs** permettant d'opérationnaliser ces plans d'actions et mobiliser des fonds auprès de bailleurs internationaux (GEF, GCF, etc.)

130 pays ont participé au programme d'élaboration des cibles de NDT et développé un plan d'action.

73 de ces pays ont officiellement adopté les cibles de NDT avec un engagement à haut niveau.

- ⇒ Les cibles et plans d'actions sont disponibles sur le site de la CNULCD.
- ⇒ Les pays concernés par ces programmes sont uniquement ceux des 5 annexes de la CNULCD.

74 pays ont demandé l'appui du Mécanisme mondial pour développer une note d'intention de projet national ou régional, en juin 2023 :

- **59 projets nationaux** proposés par 55 pays : 23 notes de projets ont été développées, 10 sont en cours de montage et 26 en attente.
- **6 projets régionaux ou multi-pays** proposés par 41 pays : 3 notes développées, 2 en cours de montage et 1 en attente. *Le Burkina Faso, le Mali et le Niger sont concernés par un projet régional.*
- Parmi ces projets, **12 projets nationaux et 2 projets régionaux** ont été acceptés pour financement (3 projets sont en cours de mise en œuvre).

Le rapport constate que :

- ⇒ Les points focaux nationaux ont besoin d'appui pour développer des projets tirés des plans d'actions NDT.
- ⇒ L'accès à des financement de bailleurs internationaux prend plusieurs années.

Initiatives phares : Grande Muraille Verte

Le rapport dresse un bilan positif du travail de l'accélérateur de la GMV :

- **80% des 19 milliards d'USD** ont été programmé sur les 11 pays
 - L'équipe de l'accélérateur au sein du Mécanisme mondial a appuyé la mise en place de coalitions nationale fortes et inclusives (9 des 11 pays)
 - L'accélérateur a appuyé le développement d'un cadre harmonisé pour le suivi basé sur les résultats des projets GMV. Ce cadre a été adopté par les pays et partenaires financier, et est en cours d'utilisation par les pays (rapportage et montage de projet).
 - L'accélérateur a identifié des projets éligibles et bancaables, **150 projets sur les 11 pays** sont en cours de mise en œuvre. 2,5 milliards d'USD ont été décaissés, et il reste 17,5 milliards programmés d'ici fin 2025.
- ⇒ Le rapport constate que les montants engagés ne sont pas à la hauteur des 33 milliards d'USD nécessaires pour restaurer 100 millions d'hectares, séquestrer 2 millions de tonnes de CO2 et créer 10 millions d'emplois avant 2030.

Déploiement de la GMV en Afrique australe :

Une stratégie GMV en Afrique australe a été développée par la SADC et l'UA, et adoptée en 2019.

- Le Mécanisme mondial la mise en œuvre de cette stratégie, et un financement GEF a été mobilisé pour soutenir la structuration de l'initiative en Afrique australe.



Financement : LDN Fund

- Le Fonds NDT a financé 20 projets de développement de filières dans 15 pays (Afrique, Amérique Latine et Asie).
- 70% des fonds attribués au LDNF ont été investis, les fonds restants sont programmés jusqu'à la fin 2023. Le Fonds NDT restera opérationnel jusqu'en 2033 et des options sont explorées pour ouvrir un nouveau fonds dédié à appuyer le secteur privé sur la GDT.

Le fonds NDT et la facilité d'assistance techniques ont poursuivi leur travail et documentent les enseignements de leur travail.

- ⇒ Le rapport découvre que le financement de la transformation des systèmes de production et de leur accroissement requiert des investissements sur le long terme : les projets qui apportent une facilité de financement innovante pour les agriculteurs n'ont pas encore permis d'atteindre une rentabilité des investissements.

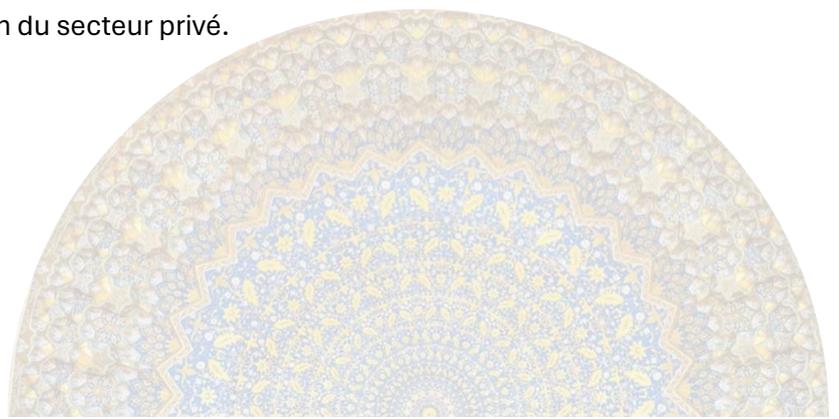
Commentaires sur ces informations :

- Concernant les cibles NDT, il n'y a pas d'avantage que dans le rapport du PRAIS, d'éléments sur le niveau d'atteintes de ces cibles. Avec l'échéance 2030 prévue dans 6 ans ça pose question. En lisant le rapport, on a le sentiment qu'une fois les cibles fixées, il faut attendre les projets transformatifs pour commencer le travail. Il n'y a pas de suivi des efforts éventuellement entrepris par les pays sans l'appui direct du Mécanisme mondial.
- Un nombre important de projets qui sont dans le radar de la CNULCD sont en cours de démarrage / de mise en œuvre. En termes de fonds investis/prévus, ils ne semblent pas à la hauteur des besoins en investissements qui pourraient être calculés. Néanmoins d'ici 3 à 5 ans, il faudra surveiller l'évaluation et la capitalisation sur ces actions.
- On peut regretter que des efforts ne semblent pas être faits ou en tout cas suffisamment valorisés, en ce qui concerne la gouvernance et la gestion des terres pour éviter et réduire les dégradations. Cet aspect sera abordé dans le cadre politique sur le foncier, mais ça reste limité. Le rapport donne plus l'impression que la clé est d'investir toujours davantage pour restaurer.

Recommandations soumises au CRIC21

Il est recommandé aux Parties qui ne l'ont pas encore fait de s'engager dans la fixation de cibles NDT, au Mécanisme mondial de continuer à appuyer, et aux partenaires financiers de soutenir l'élaboration et la mise en œuvre des projets transformatifs.

Il est également demandé au Mécanisme mondial de capitaliser sur les options de financements novateurs et la mobilisation du secteur privé.



Une recommandation aux pays est intéressante :

- ⇒ **Encourager les parties** à renforcer la collaboration intersectorielle aux niveaux (sous-) national, national et régional afin d'assurer la participation d'autres secteurs aux événements de la CNULCD et à la COP et une participation accrue de la CNULCD à d'autres événements sectoriels et aux processus de planification des investissements.

Suivi des cadres directifs et des questions thématiques : Tempêtes de sable et de poussière, sécheresse, régime foncier et égalité des sexes.

[ICCD/CRIC\(21\)/9](#)

Pour cette synthèse, seront examinées les informations et recommandations concernant la sécheresse et les régimes foncier.

Sécheresse : un problème mondial et urgent

Il est intéressant de noter que le rapport du secrétariat de la CNULCD commence par une mention des épisodes de sécheresse en Europe en 2022 (le pire de ces 500 dernières années) et des feux de forêts ayant touché plusieurs pays n'étant pas dans une annexe de la CNULCD.

Chiffres clés¹ :

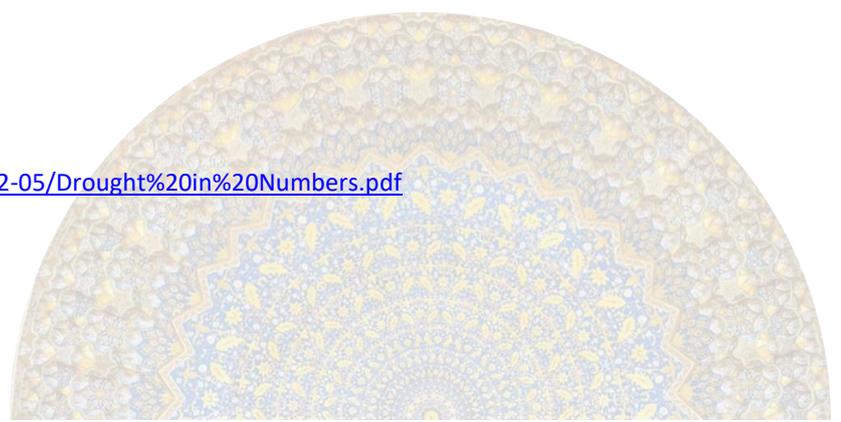
- Les sécheresses **augmentent en fréquence** : +29% depuis 2000
- **55 millions** de personnes sont affectées chaque année
- D'ici 2050, les sécheresses affecteront **les ¾ de la population mondiale**

Le rapport présente les actions entreprises par la CNULCD sur les sécheresses, autour d'une approche centrée sur l'atténuation, l'adaptation et la gestion des effets des sécheresses.

- Le Secrétariat et le Mécanisme mondial appuient les pays dans l'élaboration de politiques publiques pour améliorer l'anticipation des sécheresses. Plus de 60 pays ont finalisé leurs plans nationaux.
- A travers un projet GEF, l'appui se poursuit en termes de renforcement des capacités des pays (plusieurs ateliers régionaux notamment organisés).
- Un projet régional est conduit en Asie pour booster les capacités institutionnelles et techniques des états.

Un nouveau groupe de travail intergouvernemental se penche sur les options politiques pour gérer effectivement les sécheresses dans le cadre de la CNULCD.

¹ <https://www.unccd.int/sites/default/files/2022-05/Drought%20in%20Numbers.pdf>



Le secrétariat promeut enfin la boîte à outil sécheresse (accessible en ligne) pour le renforcement des capacités des pays, mais le rapport n'est pas explicite sur les effets de cette boîte à outil, son utilisation concrète.

Plusieurs initiatives prévues et en cours :

- En 2013, une rencontre de haut-niveau sur les politiques sécheresses avait été organisée, mais 10 ans après, la situation a empiré. Une conférence « Drought Resilience + 10 » est donc prévue en 2024.
- En parallèle, une Alliance Internationale sur la Résilience face au Sécheresse (IDDRA) a vu le jour durant un événement parallèle de la COP27 Climat en 2022. La CNULCD soutient cette alliance.

L'IDDRA vise à :

- Catalyser l'élan politique pour parvenir à un changement transformationnel dans la manière dont l'impact de la sécheresse est géré,
- Établir un cadre commun pour une plateforme mondiale afin de faire de la résilience à la sécheresse une priorité dans les politiques multilatérales et nationales de développement et de coopération
- Promouvoir l'engagement total des parties prenantes, y compris le secteur privé, pour accroître la résilience à la sécheresse
- Stimuler le financement et la mobilisation des ressources pour la résilience à la sécheresse à différents niveaux.

Le rapport conclut à la nécessité de mettre en place des politiques ciblées, une collaboration efficace et des investissements accrus en matière de préparation à la sécheresse, de réaction et de mesures de redressement, en accordant une attention particulière aux pays en développement qui ont été frappés par la sécheresse au cours des dernières années.

Commentaire sur ces informations :

- Ce rapport confirme que les questions relatives aux sécheresses sont un sujet « chaud » des discussions internationales.
- En revanche, ni ce rapport ni le rapport sur la mise en œuvre de l'OS 3 de la stratégie de la CNULCD, ne décortiquent de manière un peu plus fine les multiples enjeux en lien avec les sécheresses (gestion et gouvernance de l'eau, production agricole, migrations inévitables à moyen terme).
- ⇒ Il va y avoir un gros travail à faire pour construire notre discours sur la sécheresse si on veut être audible dans les discussions internationales qui pour l'instant sont sur une approche centrée sur la réponse politique et les financements.
- ⇒ Il faudrait qu'on puisse dire : ce que ça signifie anticiper et s'adapter à la sécheresse au niveau local, comment ça peut s'inscrire dans une politique nationale.

Recommandations soumises au CRIC 21 concernant la sécheresse

Les recommandations au Secrétariat, au Mécanisme mondial et aux Parties portent sur :

- Élaborer des politiques et planifier la résilience à la sécheresse
- Mobiliser des financements
- Partager les bonnes pratiques



Le foncier comme levier pour assurer la LCD/GDT

La bonne gouvernance foncière reste un sujet relativement nouveau au sein de la CNULCD, aussi les actions entreprises concernent principalement :

- L'élaboration de références politiques et techniques pour l'intégration de la gouvernance foncière dans les plans d'actions en lien avec la mise en œuvre de la CNULCD
- La sensibilisation et le renforcement des capacités des Parties

Le secrétariat a établi avec la FAO un guide technique pour intégrer les VGGT dans la mise en œuvre de la NDT. Ce guide est le support des actions de renforcement des capacités des Parties (ateliers et webinaires).

La CNULCD et la FAO ont lancé un appel à candidature pour soutenir les pays dans l'organisation de consultations nationales devant déboucher sur des stratégies pour améliorer la gouvernance foncière. Ces consultations devront démarrer à partir de fin 2023.

Pour intégrer la gouvernance foncière dans les projets et programmes, le Mécanisme mondial est en train d'élaborer une checklist qui devra guider les bailleurs et porteurs de projet. Cette checklist sera lancée à la COP16.

Le Mécanisme mondial a enfin élaboré une analyse pour démontrer les raisons d'investir dans l'amélioration de la sécurité foncière dans le cadre de projets. L'analyse met en lumière les multiples avantages découlant d'une meilleure sécurité foncière, ainsi que la manière dont l'insécurité foncière peut constituer un obstacle à la réalisation des objectifs de NDT et d'autres engagements en matière de restauration des terres.

Commentaires sur ces informations :

- Le sujet du foncier reste à suivre, dans les prochaines années il s'agira de voir si les actions conduites par le secrétariat et le Mécanisme mondial ont produit des effets.
- La checklist sur la gouvernance foncière est à suivre également, il faudra voir si elle est utilisable dans des projets portés par la société civile.

Recommandations soumises au CRIC concernant le foncier

Les recommandations exhortent les pays à suivre les VGGT, investir dans le renforcement de la gouvernance foncière, et adopter une législation en la matière.

Le Mécanisme mondial est chargé de poursuivre son soutien à l'intégration de régimes fonciers sûrs dans la mise en œuvre de la NDT et à explorer les solutions de financements pour renforcer la gouvernance foncière.

